



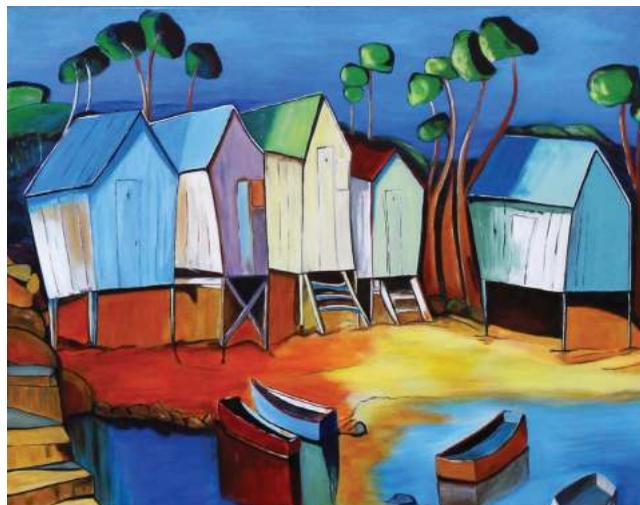
La bibliothèque d'Évain aux couleurs des gens d'ici



En haut : L'érablière 2 - le cannage, aquarelle par Raymonde Poitras
En bas, de gauche à droite : Mésange à tête noire avec une aile déployée, photographie par Louvik Archambault, Couleurs des îles, acrylique par Lucie Lavoie, Lièvre timide, huile par Carmelle Dion

Crédit photos: Réjean Guoin

Article en page 3



Journée mondiale de lutte contre la maltraitance	p. 2
Clôture de l'exposition à la bibliothèque	p. 3
Fête Nationale par le CLÉ	p. 4
La forêt nourricière d'Évain	p. 5
Écoresponsables, ensemble	p. 6
Pour donner le goût de la lecture	p. 7
Des nouvelles de votre bibliothèque de quartier	p. 8

Faites-nous parvenir vos articles jusqu'au
Mercredi 8 juin 2022
Vous pouvez les déposer au local du journal situé
au sous-sol du centre communautaire :
200, rue Yvette-Leblanc
Rouyn-Noranda, Québec, J0Z 1Y0

Notre adresse courriel : info@journal-ensemble.org
Notre site Web : www.journal-ensemble.org
Suivez-nous! [facebook.com/journalensemble](https://www.facebook.com/journalensemble)
819-797-7110 poste 2208



15 juin

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES

Portez le mauve!

■ Raymonde Poitras



Chaque année, le 15 juin souligne la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées. C'est donc l'occasion de sensibiliser la population aux situations de maltraitance que certaines de ces personnes vivent. Également, c'est le moment de réfléchir sur nos comportements et nos préjugés envers les personnes âgées et de faire des gestes de bienveillance envers elles.

Pour commémorer cet événement, la **Ligne Aide Abus Aînés** (la ligne AAA) au 1-888-489-2287, vous rappelle qu'il est possible de protéger vos proches. La ligne AAA est là tous les jours, de 8 h à 20 h, pour vous informer et vous soutenir si vous êtes dans une situation de maltraitance, ou que vous êtes témoin d'une situation de maltraitance. Le service est offert gratuitement et en toute confidentialité.

Pour la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées, posez des gestes qui montrent votre soutien à la cause :

les personnes âgées, posez des gestes qui montrent votre soutien à la cause :

- Portez le mauve.
- Prenez contact avec des personnes âgées de votre entourage et demandez-leur comment elles vont.
- Prenez conscience de l'importance pour nos personnes âgées de vivre dans la dignité et à l'abri de la maltraitance sous toutes ses formes.

En ce 15 juin, terminons sur une note positive et parlons de bienveillance envers les aînés. Qu'est-ce que la bienveillance? « La bienveillance vise le bien-être, le respect de la dignité, l'épanouissement, l'estime de soi, l'inclusion et la sécurité de la personne. Elle s'exprime par des attentions, des attitudes, des actions et des pratiques respectueuses des valeurs, de la culture, des croyances, du parcours de vie, de la singularité et des droits et libertés de la personne âgée. »

Soyez des ambassadeurs de bienveillance!



22 avril 2022 — Jour de la Terre

■ Marie-Christine Beaumier

Cette journée fut soulignée de différentes façons dans les classes.

Les élèves de 5e année de la classe de Julie Therrien ont participé au programme éducatif Carbone Scol'ERE visant à se familiariser avec les émissions de gaz à effet de serre (GES) que nous pouvons produire lors de nos différentes activités quotidiennes. Dans le cadre de l'activité finale de ce beau et grand projet, ils ont partagé leurs apprentissages en rédigeant de courts articles pour sensibiliser les gens qui les entourent à modifier, un petit pas à la fois, leurs habitudes pour protéger notre belle planète. Bravo aux élèves pour leur bon travail aidant à protéger l'environnement!

Plusieurs classes ont fait le ménage autour des écoles afin de ramasser les déchets. Cette activité est toujours bien appréciée, et les élèves réalisent souvent à quel point on peut salir rapidement notre planète, simplement en ne faisant pas attention! Chaque geste compte, évitons de jeter nos déchets dans les rues de notre quartier.



Projet cinéma

En lien avec le thème de l'année, le cinéma, nous avons accueilli Marc Boutin, cinéaste valdorien. Chaque classe a pu avoir un atelier de création de phénakistiscope, un jouet optique créant l'illusion d'un mouvement à l'aide d'une roue et d'un dessin. Les élèves ont donc pu observer une balle qui rebondit. Cet atelier a su plaire aux élèves de tous les âges, ce qui n'est pas rien. Un gros merci à cet artiste pour cette découverte.

Palais de justice

Dans le cadre d'un projet qui s'échelonnait sur toute l'année avec des procureurs de la Couronne, les élèves de 5e année de Marie-Christine Beaumier ont visité le Palais de justice de Rouyn-Noranda, en plus de vivre une simulation de procès. Chaque élève a eu un rôle à jouer dans ce procès simulé. Tous ont pris leur travail bien au sérieux et ont été bien impressionnés par cette sortie. Nous tenons à remercier Me Raphaël Laplante et toute son équipe pour leur implication dans ce projet qui aura pu, nous l'espérons, allumer quelques étoiles chez nos jeunes.

Voyage autour du monde

Nous souhaitons bon voyage d'un an autour du monde à la famille de Jacquelin Petit et Marie-Hélène Basque, une famille d'Évain dont les deux plus jeunes côtoient notre école. Ce projet stimulant saura en inspirer plus d'un, et nous avons hâte de suivre vos aventures sur les réseaux sociaux.

Visitez notre page Facebook

Si vous aimez nos publications, augmentez leur diffusion avec les boutons **J'aime** et **Partager**.

facebook.com/journalensemble



ENSEMBLE pour bâtir

Journal communautaire et organisme à but non lucratif publié mensuellement et distribué gratuitement sur le territoire du quartier Évain à 1 800 exemplaires, situé au :

200 rue Yvette-Leblanc

Rouyn-Noranda Québec JOZ 1Y0

819-797-7110 poste 2208

info@journal-ensemble.org

www.journal-ensemble.org

facebook.com/journalensemble

L'équipe et ses collaborateurs assurent la rédaction et la correction de chaque édition. L'équipe du journal se donne le droit de corriger, de modifier ou de refuser un article qu'elle jugera offensant ou comportant des propos désobligeants.

Conseil d'administration :

Diane Gaudet Bergeron, présidente
Louiselle Luneau, secrétaire-trésorière
Raymonde Poitras, administratrice
Roxanne Jalbert, administratrice
Gabrielle Bruneau, administratrice

Équipe de production et de rédaction :

Diane Gaudet Bergeron, Louiselle Luneau, Roxanne Jalbert, Raymonde Poitras et Gabrielle Bruneau.

Équipe de collaboration : Réjean Gouin, Marie-Christine Beaumier, Comité des loisirs d'Évain, Bertrand Boucher et Jocelyne Mayrand.

Équipe de correction : Hélène Bilodeau et René Mercure.

Webmestre : Louise Villeneuve.

Mise en page : Et Hop Studio inc.

Contribution suggérée : 10 \$

Abonnement extérieur : 25 \$

Numéro d'enregistrement : 600-15-000042-79

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Partenaires financiers : Ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Rouyn-Noranda.

Membre



Une invitation à la clôture/finissage de l'exposition « La bibliothèque d'Évain aux couleurs des gens d'ici »

■ Bertrand Boucher, responsable des communications

La Bibliothèque municipale d'Évain prolonge l'exposition mettant en valeur les artistes locaux. Près de 75 œuvres, dessins, coloriages, peintures et photographies orneront donc les murs de la bibliothèque jusqu'à la mi-juin. Neuf artistes d'Évain y exposent fièrement leur talent, transformant les murs de la bibliothèque en véritable salle d'exposition faisant rayonner la créativité de gens d'ici.

Un évènement spécial est organisé pour souligner le « finissage » de l'exposition. Le samedi 11 juin, de 13 h à 16 h, toute la population est invitée à venir rencontrer quelques artistes présents et à admirer les œuvres qui décorent avec brio les murs de la bibliothèque.

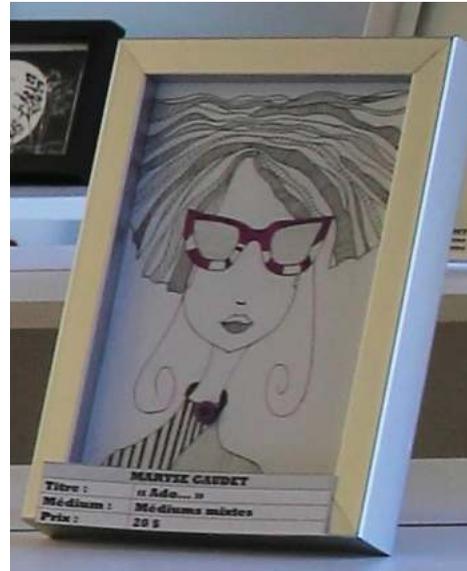
« Partout où vous regardez, vous découvrez des peintures, linogravures, des photographies et autres compositions qui tapissent les murs de la bibliothèque. Ces œuvres témoignent du talent, trop souvent caché, de plusieurs de nos artistes locaux. »

Sous l'initiative de Mme Jocelyne O'Rourke, elle-même exposante, l'exposition regroupe les œuvres de M. Louvik Archambault et de Mmes Lucie Lavoie, Élise Denault, Raymond Poitras, Nicole Brûlé, Maryse Gaudet, Carmelle Dion et Nicole St-Amant. Cette dernière profite de l'occasion pour offrir en vente des signets originaux, réalisés en linogravure, encrés à



Fleurs de paon, crayons de couleur par Élise Denault

la main et plastifiés. Certaines des œuvres exposées sont également à vendre. D'ici le « finissage » du 11 juin prochain, les bénévoles de la bibliothèque seront heureux de vous accueillir pour admirer l'exposition, selon les heures d'ouverture, soit les mardis et jeudis, de 16 h à 20 h. Pour plus d'information, contacter Réjean Guin, responsable de la bibliothèque.



Ado, médium mixte par Maryse Gaudet



Mon enfance, linogravure par Nicole St-Amant
Photos : Réjean Guin

Des droits des femmes remis en cause

■ Louiselle Luneau



Qui aurait cru qu'en 2022, des droits des femmes seraient encore remis en cause? Certains états des États-Unis remettent en question

la décision du tribunal de la Cour suprême sur le droit à l'avortement des femmes.

Il y a près de 50 ans, en 1973, la Cour suprême des États-Unis rendait l'arrêt historique « Roe v. Wade », conférant une protection constitutionnelle au droit à l'avortement partout au pays. Et depuis cinq décennies, année après année, à chaque nouvelle nomination judiciaire et au gré des élections, les Américaines craignent de perdre ce droit.

L'ébauche d'une nouvelle décision du plus haut tribunal américain sur la question au cours des dernières semaines fait maintenant redouter aux femmes américaines le retour d'une interdiction complète de l'avortement, en toutes circonstances, dans plusieurs états conservateurs. Si ce document préliminaire devient un jugement, « Roe v. Wade » sera invalidé.

Le suspense risque encore de durer un certain temps. La Cour suprême des États-Unis a normalement encore deux mois pour rendre sa version finale et officielle. Il faut aussi mentionner que les juges nommés par des présidents républicains dominent la Cour suprême : ils sont six, contre trois pour les démocrates.

L'arrêt Roe v. Wade

Le droit à l'avortement n'a jamais été absolu aux États-Unis, malgré la décision de 1973, et les états ont toujours conservé certains pouvoirs leur permettant de le limiter. L'arrêt «

Roe v. Wade » a établi qu'une femme enceinte était libre d'obtenir une interruption médicale de grossesse sans restriction excessive de la part du gouvernement. Les juges avaient basé leur décision sur le « droit à la vie privée » des femmes et le concept général de « liberté », protégés par la constitution américaine.

Les décisions de la Cour suprême ont force de loi partout au pays. Le jugement a donc fourni un cadre et des balises aux états américains en leur indiquant ce qu'ils pouvaient interdire ou pas. Les mesures législatives les plus restrictives avaient ainsi été immédiatement invalidées par l'arrêt.

Les juges ont aussi lié le droit à l'avortement aux trois trimestres d'une grossesse typique. En ce qui concerne le premier trimestre, les états ne peuvent pas prohiber l'avortement. Durant le deuxième, des limites peuvent être imposées afin de protéger la santé des femmes. Enfin, au cours du troisième, l'avortement peut être interdit, du moment que des exceptions demeurent possibles, pour sauver la vie d'une femme enceinte, par exemple.

Au cours des décennies qui ont suivi l'arrêt « Roe v. Wade », de nombreuses lois restrictives ont été adoptées à travers le pays et plusieurs ont été contestées jusqu'en Cour suprême. C'est le cas, par exemple, d'une loi du Missouri qui requerrait le consentement des parents pour une mineure cherchant à se faire avorter ou celui de l'époux d'une femme enceinte.

Que veut dire l'ébauche révélée dernièrement ?

La Cour suprême des États-Unis se penche présentement sur le cas d'une loi adoptée par le Mississippi en 2018

qui interdit les avortements au-delà de 15 semaines de grossesse, sauf en cas d'urgence médicale ou d'anomalie du fœtus.

Avec une telle adoption, certains gouvernements pourraient donc décider rapidement de restreindre, voire complètement interdire l'interruption volontaire de grossesse. Cela signifie que le droit des femmes à leur autonomie corporelle variera encore plus considérablement qu'actuellement d'un endroit à l'autre.

Il est fort possible que, dans certains états, rien ne change. L'avortement demeurera vraisemblablement accessible comme avant. Mais dans plusieurs, il risque d'être interdit, sauf pour de rares exceptions. Et dans d'autres encore, il pourrait être un crime en tout temps, à la fois pour la femme qui veut l'obtenir (même si la grossesse résulte d'un viol ou de l'inceste) et pour celles et ceux qui lui viennent en aide.

Par exemple, le Texas et l'Okla-homa ont récemment interdit tout

avortement au-delà de six semaines de grossesse. Si l'ébauche révélée devient réalité, la situation reviendrait à celle qui prévalait avant 1973 : les états seraient libres de faire ce qu'ils souhaitent.

La posture de la Cour suprême sur le droit à l'avortement annonce un recul sociétal épouvantable. Certains élus républicains souhaitent notamment interdire la pilule du lendemain. Ces décisions sont inacceptables de ne pas respecter le droit à la liberté de choix des femmes de leur corps.

L'Assemblée nationale du Québec a adopté à l'unanimité une motion d'appui aux femmes américaines. Il y a tellement de droits interdits pour les femmes dans le monde entier. Toutes devraient pouvoir prendre leurs propres décisions et vivre leur vie entière dans la dignité exempte de violence, de contrôle, de discrimination et être considérées comme des personnes à part entière avec les mêmes droits que les hommes.



Bières de microbrasserie
Mets cuisinés sur place

chezgibb.com
info@chezgibb.com
[facebook.com/chezgibb](https://www.facebook.com/chezgibb)

T. 819.768.2954
F. 819.768.2490



25, rue d'Évain
Rouyn-Noranda (QC) J0Z 1Y0

Fête nationale du CLÉ

Comité des loisirs d'Évain

■ Roxanne Jalbert



À la suite de son succès monstre de l'année dernière, c'est le **23 juin entre 18 h et 21 h** que le chansonnier et sa remorque circuleront de nouveau dans le village d'Évain afin d'interpréter les classiques québécois. Afin de courir la chance que le talentueux Guillaume La-roche s'arrête devant chez vous pour interpréter votre demande spéciale, vous devez compléter le formulaire disponible sur le groupe Facebook du CLÉ **au plus tard le 16 juin**. Il est également possible de communiquer avec nous par courriel à comiteloisirsevain@gmail.com. Si vous n'habitez pas dans la zone de parcours du chansonnier, vous pouvez indiquer une autre adresse que celle de votre résidence (exemple : un parc, un coin de rue, etc.) afin que le chansonnier puisse vous rencontrer.

Le parcours sera partagé sur le Facebook du Comité des loisirs d'Évain CLÉ.

Afin d'assurer le succès de l'évènement, le CLÉ est à la recherche de bénévoles pour l'animation et la sécurité. Si cela vous intéresse, communiquez avec nous par Messenger ou par courriel.

En partenariat avec: Québec, Mouvement national des Québécoises et Québécois, Hydro Québec. Présentateur officiel.

La St-Jean roulante!

C'EST UN RENDEZ-VOUS JEUDI LE 23 JUIN 2022 ENTRE 18H ET 21H!

LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

SUIVEZ-NOUS SUR NOTRE GROUPE FACEBOOK: COMITÉ DES LOISIRS D'ÉVAIN (CLÉ)

DATE À RETENIR EN JUIN 2022

- 4 juin** : La fête des voisins
- 4 juin** : Activité de plantation de la forêt nourricière d'Évain
- 5 juin** : Journée mondiale de l'environnement
- 11 juin** : Clôture de l'exposition à la bibliothèque d'Évain
- 15 juin** : Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées
- 19 juin** : Fête des Pères
- 19 juin** : Opération « Ramasse ta cour » à Évain
- 21 juin** : Journée nationale des peuples autochtones
- 23 juin** : Fête nationale, Comité des loisirs d'Évain
- 24 juin** : Fête nationale du Québec

Clinique d'amaigrissement



- Plan d'amaigrissement personnalisé
- Plan de maintien et suivi
- Solutions adaptés à vos besoins
- Produits réputés de qualité

T 819 797-8727

72, rue du Terminus O
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2P5

Sauver la planète ou sauver l'humain

■ Jocelyne Mayrand

Crise climatique, sécheresse, fonte des glaciers, hausse du niveau de la mer, tsunami, inondation... et quoi encore ? Un mouvement pour tenter de stopper voire renverser les effets des changements climatiques proclame vouloir « sauver la planète ». Cette expression fait écran aux dangers réels qui menacent : nous, les humains ainsi que les autres espèces vivantes sur la Terre.

À mon avis, il est plus judicieux de vouloir sauver l'humanité, nous sauver nous-mêmes. Les effets néfastes de nombreuses activités humaines, qui semblaient « pavées de bonnes intentions », s'avèrent toxiques pour la vie sur Terre. La qualité de l'air et de l'eau semble négligeable lorsque des projets économiques font miroiter des retombées en « or ».

Les soubresauts de *Mère Nature* m'apparaissent être sa façon de nous expulser comme de mauvais locataires. L'histoire de notre planète Terre révèle qu'elle a traversé bien des épreuves et elle s'en est sortie. Pour l'humain par contre, c'est-à-dire vous, moi et les générations qui suivront, ce n'est pas si sûr. À tout le moins, vivre comme « avant » n'est sûrement plus envisageable.

Les activités de l'espèce humaine ont considérablement perturbé l'environnement. Elles ont même contribué à mettre en péril d'autres espèces vivantes voire mener à leur extinction.

L'expression « sauver la planète » n'est pas une formule magique. La tâche est colossale. On doit mettre en place des actions multiples et significatives. Comme ce sont les activités et les habitudes de vie des humains qui ont causé ces perturbations, c'est à nous de corriger le tir.

De mon côté, mes efforts se tournent vers le respect de mon environnement : diminution de ma consommation, réutilisation, recyclage, compostage, en plus de rester informée et de remettre certaines de mes habitudes en question. Je m'efforce aussi de transmettre ces notions à mes enfants et petits-enfants afin que notre coin de planète puisse recevoir d'autres humains et qu'ils y soient bien et en sécurité.



Composition de la forêt d'hier à aujourd'hui

On a peu d'information quant à la forêt d'avant la colonisation. Cependant, selon les témoignages, il semble que le peuplier, le bouleau et le pin gris (cyprès) étaient présents. Notre forêt actuelle est encore composée de ces espèces, auxquelles s'ajoutent les sapins baumiers et les épinettes noires ou blanches, très présents grâce aux plantations sylvicoles.

FRANCIS
GAUTHIER
inc.



RBQ : 8329-2037-10

terrassément

819 768-2690

255, ave. Lafontaine, Rouyn-Noranda, Québec, J0Z 1Y2

La forêt nourricière d'Évain

Comité des loisirs d'Évain

■ Roxanne Jalbert



Depuis plus d'un an, un groupe de citoyens soutenu par le CLÉ travaille à la mise en place d'une forêt nourricière en plein cœur du noyau villageois d'Évain. Le but est d'en faire un projet communautaire, collectif à chaque résidente et résident d'Évain qui souhaitera s'y impliquer. Il s'agira non seulement d'un lieu productif, mais également de détente et de contemplation comme le serait un parc conventionnel. Ce sera un endroit agréable où les citoyennes et citoyens d'Évain pourront se ressourcer et se rassembler. Ce lieu pourra également être un endroit d'initiation pour les jeunes et moins jeunes d'Évain ainsi qu'une opportunité pédagogique unique.

Le comité de la forêt nourricière invite donc la population à une activité de plantation qui aura lieu le samedi 4 juin 2022. Les personnes désirant participer peuvent s'inscrire en complétant le formulaire disponible sur la page Facebook du CLÉ ou en communiquant par courriel à comiteloisirsevain@gmail.com.



Retour atelier peinture sur roches

Comité des loisirs d'Évain

■ Roxanne Jalbert

C'est le 14 mai que s'est tenu l'atelier de peinture sur roches. Une vingtaine de participants ont pu démontrer leur créativité en créant plusieurs chefs-d'œuvre sur roches.



Crédit photos : Roxanne Jalbert

Comité jeunesse du CLÉ

Comité des loisirs d'Évain

Le CLÉ souhaite organiser des activités et mettre sur pieds des projets et des installations pour les jeunes de 12 à 17 ans. Qui de mieux pour savoir ce que les jeunes veulent qu'eux-mêmes? Le Comité des loisirs a décidé de former un Comité jeunesse du CLÉ. Vous avez des adolescents à la maison qui ont des idées et qui désirent les partager? Invitez-les à rejoindre le Comité des loisirs d'Évain CLÉ par Messenger afin de se joindre au Comité jeunesse!



Campagne annuelle de financement du journal

■ L'équipe du journal

Préparez votre contribution!

La campagne annuelle de financement du journal « Ensemble pour bâtir » est lancée pour 2022. Votre don nous permet de poursuivre la production et la distribution gratuite du journal 10 fois par année, par la poste, dans toutes les résidences de notre quartier Évain.

De plus, votre contribution vous octroie automatiquement le statut de membre de la Corporation ainsi que le droit de vote à la prochaine assemblée générale annuelle.

Un don de 10 \$ ou plus est suggéré par famille. Votre support financier est essentiel afin de continuer à vous offrir un journal tout en couleurs et de belle qualité. Nous apprécions également recevoir vos commentaires sur le contenu du journal. Vous pouvez aussi nous transmettre vos suggestions d'articles que nous pourrions publier lors des prochaines parutions.

Vous avez l'intérêt et la disponibilité pour donner quelques heures par mois au sein de l'équipe du journal pour effectuer certaines tâches? N'hésitez pas à nous contacter. Il nous fera plaisir de vous accueillir.

Nous vous remercions de votre habituelle générosité et nous vous invitons à nous retourner votre contribution dans l'enveloppe préadressée ci-jointe avec le coupon-réponse. Vous pouvez la déposer au local du journal situé au sous-sol du Centre communautaire d'Évain ou encore nous l'envoyer par la poste.

Ma contribution

Prénom et nom

Ma contribution pour 2022

Commentaires :

Vos suggestions d'articles pour les prochaines parutions :

Merci de votre générosité pour cette campagne annuelle de financement du journal !

Écoresponsables, Ensemble!

■ Gabrielle Bruneau et Roxanne Jalbert



Dans cette chronique, on a déjà abordé la réduction du chauffage comme une bonne initiative écoresponsable. Suivant cette mouvance et avec le doux temps qui nous revient enfin, pourquoi ne pas songer à délaissier la sècheuse pour la bonne vieille corde à linge?

Les faits

- D'un point de vue énergétique, la sècheuse est une grande consommatrice. Ce n'est pas pour rien qu'elle prend deux places dans votre panneau électrique. Alors qu'elle utilisait près de 1000 kWh/an en 1992, la consommation d'une sècheuse électrique moyenne était tout de même de 600 kWh/an en 2017, soit 4 fois plus que celle de la laveuse. Et on ne parle ici que des modèles de l'année!
- L'usure des vêtements liée à la sècheuse serait négligeable, selon nos recherches, et davantage attribuable au lavage et au port. Par contre, certaines fibres rétrécissent avec la chaleur. Il est donc primordial



Séchoir accordéon
Source : Wayfair.ca



Séchoir parapluie
Source : LeeValley.com

de vérifier la composition du tissu ou encore de jeter un coup d'œil à l'étiquette.

- Dû au frottement répété des vêtements les uns sur les autres, la sècheuse crée de l'électricité statique, d'où les fameux petits chocs et l'effet « collant » des vêtements entre eux.
- Si on les y laisse trop longtemps, les vêtements tendent à ressortir froissés de la sècheuse, ce qui donne une allure un peu moins soignée ou nécessite un fer à repasser.

En remplaçant la sècheuse par la corde à linge, on profite du vent et du soleil, deux énergies renouvelables gratuites, en plus d'obtenir ce parfum de nature frais dans nos vêtements et linges. Par ailleurs, les vêtements n'auront pas rapetissé et ne seront pas froissés (selon votre application à les étendre) et vous éviterez l'électricité statique.

Pas de corde à linge? Pas de problème! Il existe toutes sortes d'options pour réaliser un séchage passif : séchoir repliable, rampe, tringle à rideaux, cintres, cadre de porte, etc.

Bien sûr, le séchage passif nécessite généralement plus de temps de séchage, d'espace et de manipulations. À vous d'évaluer si cette pratique s'adapte bien à votre quotidien!

Trucs pour faire mieux avec votre sècheuse

- **Utiliser l'air frais**
 - * en choisissant l'option « air ambiant » plutôt que « air chaud », on réduit drastiquement la consommation d'énergie.
- **Réduire la durée**
 - * plutôt que de laisser fonctionner la sècheuse sur une longue durée, raccourcissez les cycles en vérifiant l'humidité résiduelle de votre brassée de temps à autre.
- **Réduire le volume**
 - * les vêtements sécheront plus rapidement s'ils sont moins nombreux dans l'appareil.
- **Utiliser une laveuse à chargement frontale**
 - * en plus d'utiliser moins d'eau, elle en retire davantage ce qui permet un séchage plus rapide à la sècheuse.

JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE POUR CRÉER LA MINE DE DEMAIN!

Un projet où l'**audace**, l'**inclusion**, l'**équité** et la **famille** prennent tout leur sens.

Pour en savoir plus, visitez notre site consultationswasamac.com/Emplois ou communiquez avec nous!



YAMANAGOLD
PROJET MINIER
SOUTERRAIN

WASAMAC



PAR TEXTO
833 510-0330



PAR COURRIEL
wasamac@yamana.com



PAR TÉLÉPHONE
1 833 510-0330



EN PERSONNE
14 rue d'Évain à Rouyn-Noranda
Du mardi au jeudi entre 9 h et 17 h
et le lundi et vendredi sur rendez-vous

Pour donner le goût de la lecture

■ Bertrand Boucher, responsable des communications

La Bibliothèque municipale d'Évain a reçu, en avril dernier, la visite d'une quinzaine de jeunes participantes et participants à une activité « parents-élèves », organisée par les responsables du Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda (CSSRN).

Ces jeunes de la prématernelle, accompagnés d'un parent ou d'un grand-parent, étaient encadrés par Mmes Anne Charron, conseillère pédagogique, Stéphanie Pépin, enseignante et Isabelle Bolduc, bibliothécaire du CSSRN.

Le temps de cette activité, la bibliothèque s'est transformée en lieu de découvertes, animée de toute l'énergie de ces enfants parcourant les rayons, curieux, occupés dans une sorte de chasse au trésor visant à découvrir certaines images identifiées par les organisatrices. La visite s'est poursuivie avec la lecture d'un conte amusant, raconté et illustré brillamment par les responsables.

La curiosité, l'espièglerie conjuguée à la sagesse enfantine ont transformé la bibliothèque, habituellement enveloppée d'une atmosphère plus silencieuse, en une ruche remplie de petites abeilles butinant allègrement dans un grand parterre de joyeuse culture enfantine.

« L'aménagement de la section « jeunesse » de notre bibliothèque n'aura jamais été autant mis en valeur », selon

Réjean Guin, responsable de la Biblio d'Évain.

Les bénévoles présents, Jocelyne O'Rourke, Bertrand Boucher et, bien entendu, Réjean Guin, sont ravis de l'expérience et, à voir le plaisir et l'intérêt autant des enfants que des parents et grands-parents présents à l'activité, espèrent bien avoir contribué à donner un véritable goût de la lecture qui alimentera pour plusieurs années le plaisir de la découverte chez les enfants... de tous âges.

Rappelons que la Bibliothèque municipale d'Évain ouvre ses portes les mardis et jeudis, de 16 h à 20 h et que les services sont gratuits.



Photos : Gracieuseté

Mot de Diane

Ne faites pas la course avec personne. Vous ne devez pas arriver là où un autre est arrivé. Il faut plutôt se surpasser soi-même et devenir la meilleure version de vous-même.

Autodéfense familiale Kuk Sool Won Québec

■ Jacinthe Larocque

Le 7 mai dernier a eu lieu l'évaluation de 40 ceintures noires de l'école Autodéfense familiale Kuk Sool Won Québec de Rouyn-Noranda. Nous désirons souligner l'obtention du rang Jo Kyo Nim des adeptes du quartier Évain qui ont pris un pas supplémentaire dans la hiérarchie Kuk Sool Won Québec.

Félicitations, vous le méritez et bravo pour votre persévérance et surtout pour votre résilience face au contexte difficile que nous vivons présentement.

Nando Petit, JKN 1^{ère} Dahn

Antoine Poulin-Grenier, JKN 1^{ère} Dahn

Jonathan Lafontaine, JKN 1^{ère} Dahn

Loucas Lafontaine, JKN 1^{ère} Dahn

Zachary Barrette-Hallé, JKN 1^{ère} Dahn

La devise Autodéfense familiale Kuk Sool Won Québec de Rouyn-Noranda : **Faire de nous de meilleurs citoyens!**



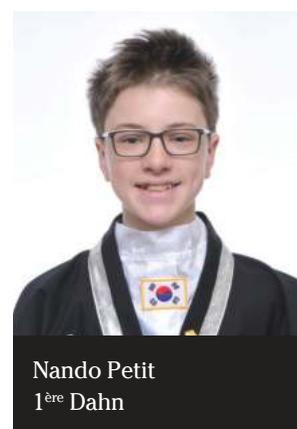
Antoine Poulin-Grenier
1^{ère} Dahn



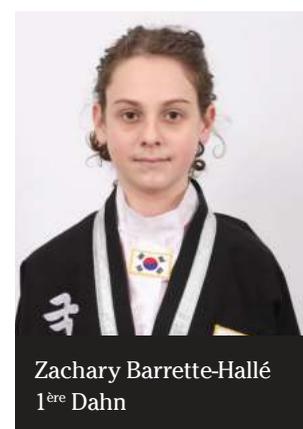
Jonathan Lafontaine
1^{ère} Dahn



Loucas Lafontaine
1^{ère} Dahn



Nando Petit
1^{ère} Dahn



Zachary Barrette-Hallé
1^{ère} Dahn



- ▶ Service de comptabilité
- ▶ Tenue de livres
- ▶ Impôt des particuliers

70, rue du Terminus Ouest
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2P5

819 762-7150
pdoiron@gestiondoiron.ca

Des nouvelles de votre bibliothèque de quartier

■ Réjean Guoin



Horaire d'ouverture pour 2022 :

Mardi et jeudi : 16 h à 20 h

Fermé du 22 juin au 18 juillet

Ouverture le mardi seulement, de 18 h à 20 h, du 18 juillet au 6 septembre pour un retour à l'horaire normal.

Juin, le soleil et enfin la chaleur! Quoi de mieux qu'un bon livre bien installé sur un hamac? Comme toujours, vous avez jusqu'au

21 juin inclusivement pour faire le plein de lecture avant les vacances des bénévoles de votre bibliothèque.

Et nous avons toujours beaucoup de nouveautés à vous offrir dont voici un échantillon :

Romans adultes :

- **Le Grand Monde** de Pierre Lemaitre
- **La maison d'Hortense T.01 Printemps-été 1935** de Maryse Rouy
- **Darker : Cinquante nuances plus sombres par Christian** de E L James
- **Les Pionnières T.02 Un arc-en-ciel dans le bush** de Anna Jacobs
- **Les enquêtes de Miss Merkel T.01 Meurtre d'un baron allemand** de David Safier
- **Les hôtesse de l'air T.01 L'embarquement** de Julie Rivard
- **Le Magicien d'Oz** de Maude Royer
- **Les douze mois de Marie** de Marie-Chantal Perron
- **Homicide point ne seras** de Jean-Pierre Charland
- **Le cas Nelson Kerr** de John Grisham
- **La pathologiste** de Élisabeth Tremblay
- **Une femme extraordinaire** de Catherine Éthier

Documentaires :

- **Faire ses recherches** de Tristan Péloquin
- **Ces enfants oubliés** de Lorraine Derocher
- **Jouer avec le feu : Recettes et techniques pour maîtriser le BBQ et le fumoir** de Philippe Lapointe

Album, littérature jeunesse :

- **Mon ami imaginaire T.04 Aimé** de Vannara
- **Au lit, bébé licorne!** de Rhiannon Fielding et Chris Chatterton
- **Betsy Laruche sauve les abeilles** de Catherine Jacob et Lucy Fleming
- **Un cadeau magique pour maman** de Laurent Souillé & Al

Les bénévoles vous attendent; profitez de notre exposition par la même occasion!
Site web de la bibliothèque : mabiblio.quebec



Saviez-vous que

Plus du quart des personnes de 75 à 85 ans se disent actives sexuellement.
Source : Association canadienne de la santé publique



Locations disponibles pour courtes ou longues durées

Vue sur le lac et accès à plusieurs activités :

- Spa, pédalo, pêche, kayak, canoë et raquette.

L'endroit idéal pour vous ressourcer!

1134, chemin de la Baie-Solitaire
Rouyn-Noranda (Québec) J0Z 3J0 **T 819 279-1540**
chaletsbaiesolitair@outlook.com

Une autre page d'histoire

■ Diane Gaudet Bergeron



La Caisse Populaire d'Évain

Le 19 mai 1965, la population d'Évain voit se réaliser un projet qu'elle caressait depuis longtemps. En effet, c'est cette journée qu'est fondée la Caisse Populaire, au service de toute la paroisse.

Pour une grande partie de la population, il est incommode, difficile et parfois ennuyeux de se rendre dans les villes voisines pour ses affaires bancaires. Nombreuses sont les personnes qui désirent et souhaitent régler leurs affaires dans un établissement local. Quelques-uns commencent à exprimer leur opinion sur le sujet et l'on vient à se demander s'il n'est pas possible de fonder une Caisse Populaire.

Petit à petit, l'idée fait son chemin. Au mois de novembre 1963, une première assemblée est tenue dans le but de parler de Caisse Populaire. À la fin de janvier 1964, un comité provisoire est formé afin de promouvoir le projet, d'étudier sérieusement la question.

Le comité se met résolument à l'œuvre. De nombreuses difficultés et problèmes ne tardent pas à surgir et amènent des réunions, des entretiens et des échanges de correspondance.

Ce travail se fait sans bruit. Une bonne partie de la population commence même à se demander si le projet ne s'est pas terminé en queue de poisson. Le comité spécial continue de travailler et chaque jour rapproche



La Caisse Populaire en 2019

davantage la réalisation du projet.

Finalement, après avoir reçu les approbations des autorités dirigeantes des Caisses Populaires et des autorités provinciales, la Caisse Populaire d'Évain est officiellement fondée le 19 mai 1965.

Le mouvement coopératif des Caisses Populaires d'Évain rendra service et atteindra les buts visés dans la mesure où elle recevra la coopération de tout le monde.

Les directeurs de notre caisse méritent toute notre confiance et notre appui. Nous sommes assurés qu'ils sauront mener à bien cette nouvelle entreprise et que dans quelque temps nous pourrons dire avec eux, NOUS SOMMES MAÎTRES CHEZ NOUS.

Directeurs de divers comités de la Caisse Populaire :

Aldéo Gauthier, Bruno Lemire, Éloi Dessureault, Fernand Crégheur, André Latour, Émilien Jacob, Léo Goupil, Fernand Tremblay, L. G. Auguste Tremblay, Victor Rheault, Gilles Gélinas et Raymond Bellehumeur.

Texte intégral du carnet Évain 1935-1965



La bâtisse aujourd'hui

Forêt ouverte

Pour en apprendre davantage sur la forêt qui nous entoure, visitez l'outil cartographique Forêt ouverte qui offre une panoplie d'informations sur la composition de la forêt, les feux (actifs ou anciens), les coupes, etc.

www.foretouverte.gouv.qc.ca

Le saviez-vous?

Le peuplier faux-tremble est l'espèce dominante de nos paysages. Bien que sa longévité soit habituellement d'environ 50 ans, elle peut atteindre 150 ans!